



Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM FALAISE 7 PLACE BELLE CROIX 14700 FALAISE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 2 000 €.

Monsieur Clément GOSSELIN, représentant de la société 2GC EN FORMATION S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 154 ROUTE NEUVE LA FRESNAYE AU SAUVAGE 61210 PUTANGES LE LAC, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

Monsieur Clément GOSSELIN

Nombre d'actions : 200

Somme versée : 2 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10278 02131 00020782601 27

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

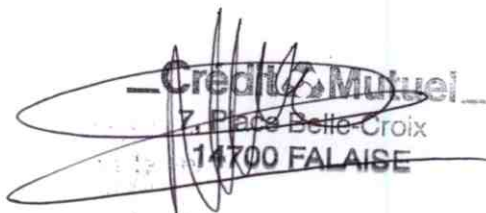
- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 17 mars 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Aurélie GUILLE RIMBOEUF
Directrice
aurelie.guillerrimboeuf@creditmutuel.fr


Crédit Mutuel
7, Place Belle-Croix
14700 FALAISE

JST141

